

GEOPAL - Comité Technique GEOPAL

31 mars 2015 à 9h30

Conseil Régional des Pays de la Loire

Salle Fontevraud

Compte-rendu

Présents : *liste des inscrits en annexe*

Diffusion : *partenaires de GEOPAL*

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1. Rôles et Membres du Comité Technique**
- 2. Bilan 2014 en termes de Fonctionnement et de Projets**
- 3. Programme Opérationnel 2015**
- 4. Programme Stratégique 2015 - 2020**
 - **4.1 Présentation du CPER 2015-2020**
 - **4.2 Présentation du PO FEDER**
 - **4.3 Etude de rapprochement SIGLOIRE / GEOPAL**
 - **4.4 Discussion et Echange**

INTRODUCTION

Début de la séance à 9h40.

Jean-Pierre LE SCORNET, Président de la Commission Aménagement du Territoire et Environnement, introduit la séance en rappelant que sur la précédente programmation du CPER le programme a permis d'investir plus de 10 millions d'euros en faveur de l'information géographique. Quelques opérations emblématiques sont citées, comme la constitution du référentiel altimétrique terrestre Litto3D suite à la tempête Xynthia en 2011, l'orthophotographie régionale en 2013 ou encore le lancement de la constitution d'une couche régionale de l'occupation du sol en 2014.

Le programme GEOPAL a été reconduit dans le CPER 2015-2020, et l'information géographique est également un des usages numériques retenu dans le cadre de la Stratégie de Cohérence Régionale de l'Aménagement Numérique (SCORAN), partagée entre l'Etat et la Région.

Le système d'appel à projet a été confortable et profitable au plus grand nombre, mais il va falloir aujourd'hui travailler à un nouveau mode de fonctionnement partenarial.

Cinq à six années extrêmement positives vont aujourd'hui laisser la place à une période plus délicate sur le plan budgétaire où il va falloir de façon différente, faire mieux avec moins.

La région continuera d'investir sur le sujet, comme elle l'a toujours fait, en témoigne par exemple l'arrivée de Vincent DESHOUX, nouvel animateur du programme GEOPAL.

Line CHINCHOLE responsable du service Etudes au SGAR, et référente pour l'information géographique, rappelle de son côté la volonté de l'Etat de poursuivre la dynamique initiée avec le dernier CPER. Il est souhaité la mutualisation des pratiques, que ce soit dans l'acquisition des référentiels, ou dans l'animation de groupes de travail. La communauté de pratiques GEOPAL est bien née, et l'Etat est attaché à la faire vivre.

Une étude de rapprochement des plateformes SIGLOIRE et GEOPAL a été menée par le CEREMA ces derniers mois, faisant ressortir 5 scénarios qui vous seront présentés tout à l'heure. Il en ressort qu'il faut davantage travailler sur le partenariat que sur le rapprochement technique.

Vincent DESHOUX, animateur du programme GEOPAL énumère les différents points prévus à l'ordre du jour.

1. ROLES ET MEMBRES DU COMITE TECHNIQUE

Vincent DESHOUX rappelle que la précédente convention d'application du CPER 2007-2013 signée en aout 2008 prévoyait un mode de fonctionnement partenarial avec la tenue annuelle d'un Comité Technique dont le rôle est d'orienter les politiques générales du programme, de conduire une réflexion prospective sur l'information géographique en Pays de la Loire et de proposer des sujets d'investigations ou des extensions de partenariats pour GÉOPAL. Il est présidé conjointement par le

Préfet de Région et le Président du Conseil Régional ou leurs représentants et regroupe les partenaires au sein de 3 collèges d'utilisateurs :

- le collège « Collectivités »,
- le collège « Etat »,
- le collège « Partenaires ».

A ce jour, le mode de fonctionnement est toujours hérité de cette convention avant l'écriture prochaine de la convention d'application du CPER 2015-2020.

2. BILAN 2014 EN TERMES DE FONCTIONNEMENT ET DE PROJETS

Les statistiques de la plateforme sont passées en revue et illustrent l'impact du programme GEOPAL sur le territoire tant en utilisations classiques (consultations de cartes et de métadonnées) qu'en utilisations plus expertes (téléchargements de données et appels de flux) avec un doublement des connexions depuis la refonte éditoriale du site en juillet 2014.

Un retour sur l'appel à projets 2014 permet d'illustrer les attentes des partenaires avec un montant global de 13 Millions d'euros de projets recensés essentiellement pour de l'acquisition de référentiels : campagne bathymétrique Litto3D, constitution d'un RTGE, socle 3D, Occupation des Sols Grande Echelle.

L'inventaire des projets financés en 2014 est plus modeste mais marque l'ancrage territorial du programme pour les besoins de mutualisation et de constitution d'informations géographiques :

➤ Référentiels Géographiques :

Occupation des Sols à Grande Echelle : 800 000 € (31,2% CR et 18,8% ETAT)

Acquisition de droits étendus pour la couche des équipements publics : 14 850 € (100% CR)

Acquisition des matrices cadastrales : 8 000 € (100% CR)

➤ Référentiels Métiers :

Réseau de surveillance de la Qualité de l'Air : 96 000 € (45% CR)

Reprise de la BD des Haies : 10 000 € (80% CR)

Amélioration de la BD de la Biodiversité : 16 735 € (50% CR)

Couche d'information communale sur la flore en Pays de la Loire (Sarthe) : 10 481,90 € (100% CR)

Analyse de l'évolution du réseau hydrographique : 50 000 € (30% CR)

➤ Plateforme :

Refonte du site internet : 11 000 € (100% Etat)

Hébergement : 15 000 € (100% Etat)

Etude de rapprochement SIGLOIRE / GEOPAL : 100 000 € (23% Etat)

Le coût total des opérations 2014 s'élève à 1 132 067 € avec un financement du programme GEOPAL de 538 299 € soit 48 %. L'IGN a participé pour 35 % (essentiellement en cofinçant l'OGS GE) et les partenaires de 17 %.

L'année 2014 a aussi vu se décliner plusieurs groupes de travail, aujourd'hui poursuivi en 2015 :

- GT Lieux Publics : 28 janvier et 13 novembre
- GT Plan d'Eau : 22 avril
- GT OCS GE : 20 mai
- Journée « LITTORAL » : 9 octobre
- GT Urbanisme : 16 octobre, 18 décembre
- GT RTGE : 25 novembre

Catherine CHAMARD-BOIS interroge la salle sur le ressenti de cette année 2014. A-t-elle été vécue comme une année de transition ?

Aucune remarque dans la salle.

3. **PROGRAMME OPERATIONNEL 2015**

Vincent DESHOUX présente les pistes de travail pour 2015 regroupées au sein d'une même diapositive sous forme d'un « tag visuel » : outre le travail d'animation nécessaire au lancement et au suivi des groupes de travail (réseaux, espaces verts, urbanisme, RTGE, etc...), l'effort porte sur la coordination des actions dans le domaine de la biodiversité et du littoral, le suivi de la base de données des Lieux Publics, le lancement du marché régional de géoréférencement du Cadastre Napoléonien.

La phase de démarrage des travaux de la Représentation Parcellaire Cadastre Unique est évoquée pour septembre en Loire-Atlantique.

Catherine CHAMARD-BOIS indique que l'année 2015 ne fera pas l'objet d'un appel à projet. Le principal axe de travail repose sur l'animation des groupes de travail et des communautés de pratiques en adéquation avec les besoins des partenaires.

4. **PROGRAMME STRATEGIQUE 2015 - 2020**

➤ **4.1 PRESENTATION DU CPER 2015-2020**

Koulm DUBUS chargée de mission TIC au SGAR indique que le CPER a bien été validé le 23 février dernier. Deux milliards et neuf cent millions d'euros sont programmés en investissement sur la période 2015-2020.

Le CPER est décliné en 6 volets thématiques ainsi qu'un volet territorial.

Concernant le volet numérique, il a été établi en coordination avec Odile GAUDIN de la Région. Koulm BUBUS rappelle que la SCORAN intègre bien les SIG et que la gouvernance autour des usages du numérique pourra être abordée lors des Commissions Consultatives Régionales de

l'Aménagement Numérique du Territoire (CCRANT). La prochaine réunion se tiendra le 6 mai. Le suivi stratégique du programme GEOPAL pourra être fait lors des CCRANT.

Catherine CHAMARD-BOIS précise que la déclinaison stratégique du programme GEOPAL mentionnée à ce jour dans le cadre de la SCORAN a été travaillée dès 2013 et s'articule autour de trois priorités pour la période 2015-2020 :

- la consolidation de **l'Infrastructure Régionale** par la poursuite et le renforcement de l'animation de la communauté géomatique ligérienne,
- la création d'**Usages** et de services simplifiés et adaptés au profil des utilisateurs,
- le développement du binôme **Recherche/Innovation** (par exemple l'utilisation de capteurs pour des flux de données en direct).

Le budget du CPER 2015-2020 est de 850 000 € reposant à parité sur des fonds Région et Etat. Le FEDER reste mobilisable selon des modalités d'attribution nouvellement mises en œuvre.

➤ **4.2 PRESENTATION DU PO FEDER**

Xavier DELORME, chef du service FEDER à la Région indique que le FEDER sera désormais instruit directement dans les services régionaux. 302,7 millions d'euros ont été programmés dont 23,55 pour le volet numérique.

A l'intérieur de ce volet, 20 millions d'euros sont réservés aux infrastructures de très haut débit et 3,55 pour les usages du numérique.

L'information géographique devra partager ces 3,55 millions d'euros avec les domaines de l'éducation (Espaces numériques de travail et les MOOC (Formation en ligne ouverte à tous)), l'Open Data, et la télémédecine.

Les taux d'intervention prévus sont de 20 à 30% du coût éligible avec une subvention minimale de 30 000 euros et maximale de 300 000 euros.

Par exemple : un projet à 80 000 €uros avec 30 % de financement ne sera pas éligible car le FEDER se monterait « seulement » à 24 000 euros.

Le projet minimal éligible (financé à 30 %) sera donc de 100 000 euros avec une subvention de 30 000 euros du FEDER

Le projet maximal éligible (financé à 20 %) sera donc de 1 500 000 euros avec une subvention de 300 000 euros du FEDER

En conclusion, un taux d'intervention inférieur aux 40 % de la précédente programmation, et le souhait avec une subvention minimale assez élevée de ne pas faire dans le « saupoudrage » de petits dossiers.

Les dossiers de demande sont disponibles en ligne sur le site <http://europe.paysdelaloire.fr> et un contact unique est prévu pour l'instruction au sein de la direction de la Contractualisation de la Région des Pays de la Loire, madame Laetitia PENNUEN.

➤ **4.3 ETUDE DE RAPPROCHEMENT SIGLOIRE/GEOPAL**

Catherine CHAMARD-BOIS présente une étude réalisée en 2014 qui vise à connaître et mettre en place les conditions de la réussite du rapprochement des deux systèmes régionaux SIGLOIRE et GEOPAL.

Cette étude a été confiée au CEREMA et s'est appuyée sur les documents existants : évaluation de GEOPAL en 2013 (l'étude du rapprochement entre SIGLOIRE et GEOPAL est une des 16 préconisations), l'évaluation de SIGLOIRE en 2014, le catalogue des IDG en France de 2014. Quelques entretiens ont complété l'étude.

Elle s'est déroulée de septembre 2014 à mars 2015 et a été clos par un comité de pilotage le 6 mars 2015.

Catherine CHAMARD-BOIS présente dans un premier temps les éléments qui rapprochent et qui différencient les deux systèmes :

Qui rapprochent :

- Pas de structure propre ;
- l'objectif de partager de l'information géographique, et les deux systèmes sont complémentaires sur notre région.

Ce qui diffère :

- SIGLOIRE a mis l'accent sur la conformité des données à INSPIRE.
- GEOPAL s'inscrit dans la logique d'une communauté de pratique, volet sur lequel SIGLOIRE bénéficie de sa complémentarité à GEOPAL.
- Les moyens financiers et les modalités de fonctionnement. SIGLOIRE a besoin de 15 000€ pour héberger son site, le reste des moyens sont internes aux services de l'Etat. GEOPAL a bénéficié d'un budget de 10,3 M€ part partenaire incluse et tout le fonctionnement (animation et portail) a été externalisé.

En termes d'attentes, les acteurs sont d'accord sur l'importance de pérenniser cette dynamique et que des synergies sont à trouver pour rationaliser les ressources et les moyens. Une nouvelle gouvernance est plébiscitée avec une logique d'ouverture afin que les acteurs locaux puissent travailler ensemble au meilleur niveau territorial.

En conclusion, le rapprochement de SIGLOIRE et GEOPAL, n'est pas seulement une question de fusion d'outils et d'équipes de travail. Il s'agit de mettre en place une nouvelle gouvernance, des objectifs adaptés aux moyens financiers contraints et des ressources humaines tenant compte des évolutions technologiques à venir dans les services de l'Etat.

L'étude sera diffusée sur le site internet de GEOPAL dans les semaines à venir, après les reprises souhaitées par le comité de pilotage.

➤ **4.4 DISCUSSION ET ECHANGES**

Quel est le timing de rapprochement ? Un an, dix ans ?

Catherine CHAMARD-BOIS répond que cela dépendra également des Systèmes Nationaux (ARS, risques, urbanisme). Ils seront mis en place dans les deux ans et c'est de ce temps-là dont nous avons besoin pour travailler sereinement à un rapprochement.

Pascal GERAULT précise que vis-à-vis de l'utilisateur, ce sera transparent. Dès aujourd'hui, les collectivités locales voient les données de SIGLOIRE. Il n'y aura pas de casse.

Christian RINCÉ rajoute que ce qui prend du temps, c'est la gouvernance d'une infrastructure de données géographiques régionale unifiée. L'horizon opérationnel est de 18 mois voire deux ans.

M. GRASLIN DDT72 pose la question de l'achat des référentiels et surtout de la mise à jour ?

Réponse est faite que cette question est dans l'esprit de l'équipe projet GEOPAL qui a prévu de monter un groupe de travail spécifique sur les référentiels, pour voir ce qui est attendu par les différents partenaires, et définir les axes de priorité.

Vincent DESHOUX présente une diapositive illustrant 3 hypothèses de fonctionnement pour lancer les échanges :

- **Conserver le même fonctionnement** sous forme d'appel à projets avec des moyens financiers réduits : 85 000 € / an impliquant des arbitrages sur les projets à financer.
- **Concentrer les moyens financiers** sur des opérations d'envergure régionale bénéficiant à tous (mise à jour de l'orthorégionale en 2016, de l'OCS GE en 2017, acquisition de référentiels divers), **et développer des actions d'animation** à travers les Groupes de Travail
- **Elargir** le mode de gouvernance et la participation financière des porteurs de projets.

Tout le monde s'accorde sur le réel besoin d'animation et de mise en concordance des projets locaux. Ainsi, Ingrid BRUGIONI animatrice de GéoMayenne précise que l'animation est primordiale et que la réactivation des différents groupes de travail en 2014 a été très appréciée. Les référentiels géographiques bénéficient à tous les acteurs, il faut renforcer ce travail en commun et développer les usages, alimenter la plateforme, et identifier ce qui se fait sur le terrain pour favoriser les allers retours entre l'échelon régional et les échelons départementaux.

Cédric SEIGNEURET, animateur de Géo Vendée place le rôle de GEOPAL en étroite relation avec la plateforme départementale en tant que véritable relai.

Gilles DELAUNAY du CG49 rappelle son besoin de partage d'expériences, les EPCI étant en attentes sur certains sujets structurants (RTGE, Urbanisme,..) et le relai départemental reste primordial.

Olivier CHUPIN du CG 44 précise qu'animer des groupes de travail demande des ressources humaines, et que ce n'est pas une seule personne qui pourra tout faire. La mise en relation des forces en présence à l'échelon régional et aux échelons inférieurs reste primordiale.

Dès 2016, le Département de Loire-Atlantique envisage de renouveler son orthophotographie et son occupation du sol. Les partenariats sont les bienvenus.

Philippe LEVIER du CG 72 identifie deux axes pour le futur : l'acquisition et la mise à disposition de référentiels dont le besoin est avéré sur le territoire et le maintien des groupes de travail. Les réunions sur l'élaboration de la base des équipements publics ont été particulièrement pertinentes en 2014, et cette base est aujourd'hui largement utilisée par le département de la Sarthe.

Armel CAILLON de Nantes Métropole pose la question du mode de gouvernance.

Line CHINCHOLE répond qu'il est envisagé d'associer les collectivités, les partenaires, ceci en échange d'une participation financière. Mais rien n'est écrit, tout reste à imaginer.

La DDT 72 pose la question de l'opportunité des plateformes départementales. « On veut fusionner les deux plateformes régionales mais il y en a 4 ou 5 départementales à côté... ».

Vincent DESHOUX répond que la force d'un échelon départemental reste la proximité avec les acteurs de terrain.

Cédric SEIGNEURET de Géo Vendée abonde : la plateforme est un appui local pour l'animation et pour la diffusion sur le terrain des cahiers des charges élaborés au niveau régional ; tout le monde ne peut pas participer aux groupes de travail. La plateforme est également un lien avec les collectivités infra départementales qui ne sont pas forcément équipées d'outils SIG.

Ingrid BRUGIONI de GéoMayenne expose le mode de fonctionnement de cette nouvelle plateforme financée à 100 % par le Conseil Général. Elle répond à des besoins métiers, c'est un relais local pour la gestion quotidienne des politiques publiques (déplacement conjointe au GT urbanisme de GEOPAL avec la DDT 53). Beaucoup de choses se passent en ce moment avec la réforme territoriale en cours, et c'est important d'être proche du terrain.

La question des usages est posée : qui est l'utilisateur principal ? Ce n'est pas forcément le citoyen. Il s'avère qu'il s'agit plutôt des intercommunalités.

Jean-Pierre LE SCORNET intervient pour indiquer qu'il lui semble important d'objectiver les partenariats entre les plateformes départementales et régionales et de les décliner en actions, en attentes et en besoins de chacun. Est-il possible de formaliser un partenariat entre GEOPAL et les plateformes départementales ?

Proposition est faite de créer un groupe de travail spécifique sur l'articulation des plateformes.

Olivier CHUPIN du CG 44 précise que la question de l'image est primordiale, à l'exemple de la plateforme conjointe d'open data entre Nantes, le département de Loire-Atlantique et la Région Pays de la Loire. Même si la plateforme est conjointe, chaque collectivité a bien sa page d'accueil qui lui est propre.

Le département de Loire-Atlantique n'a pas de plateforme géographique mais communique avec deux outils, le site www.vuduciel.loire-atlantique.fr et un atlas départemental en ligne www.atlas.loire-atlantique.fr.

La géomatique s'exerce d'abord au niveau local, mais la mutualisation se fait au niveau régional. Il faut réussir à articuler les deux niveaux.

Catherine CHAMARD-BOIS précise que la plateforme GEOPAL ne veut laisser aucune collectivité au bord de la route. L'heure n'est plus aux plateformes centralisatrices. Par contre, le partage des pratiques au travers des groupes de travail, c'est l'affaire de tous.

Armelle CAILLON constate que si les données sont bien utilisées, il sera plus facile de les financer dans le futur. Il est primordial de bien valoriser ce qui est produit et d'expertiser les usages.

Vincent DESHOUX présente la dernière diapositive illustrant la méthode de travail proposée pour écrire la nouvelle convention d'application. Il s'agit de recenser les attentes sur le programme :

- en termes d'objectifs,

- en termes organisationnels,
- en termes d'animation,
- en termes de veille juridique et technique,
- en termes financiers, etc...

Jean-Pierre LE SCORNET indique qu'on a vécu un âge d'or et qu'il faut désormais trouver un nouveau mode de fonctionnement. Il faut être ingénieux et poursuivre le travail commun.

Trois réunions de travail par collège sont proposées en mai, le 04 avec les collectivités locales, le 11 avec les services de l'Etat et le 12 avec les partenaires.

L'IGN indique son souhait de continuer à travailler en partenariat avec les partenaires du programme GEOPAL. Ces partenariats financiers seront toujours sur la base d'un cofinancement pour lequel l'IGN assurera 50 % des coûts de réalisation des différents produits.

Un satisfecit est adressé à l'équipe projet GEOPAL qui a continué à travailler tout au long de l'année 2014, avec des moyens réduits et réussi à monter le partenariat sur l'occupation du sol notamment.

Marie-Neige LEBOURG du CEREMA précise qu'il existe beaucoup de communautés de pratiques en Pays de la Loire et ce n'est pas fréquent ailleurs. L'IDG en tant que telle n'est pas prioritaire, ce n'est qu'un outil. L'utilisateur final n'est pas forcément l'usager, c'est la petite collectivité.

L'aspect valorisation est à développer. Il faut réussir à montrer que c'est grâce à de tels outils que l'on parvient à répondre aisément à de nombreuses sollicitations.

Philippe LEVIER du CG72 explique que c'est important d'aller dans ce sens, de communiquer, car aujourd'hui, il doit justifier et argumenter pour participer aux réunions GEOPAL. On lui demande souvent à quoi cela sert.

Catherine CHAMARD-BOIS en conclue qu'il y a nécessité de travailler sur la **communication**.

Jean-Pierre LE SCORNET rajoute qu'il faut faire de la pédagogie, et expliciter la complémentarité entre les plateformes départementales et régionales.

CONCLUSION PAR LINE CHINCHOLE

Les lieux, horaires et documents préparatoires pour les trois réunions de mai vont être envoyés dans les meilleurs délais.

La prochaine CCRANT se tient le 6 mai. Ce sera l'occasion de présenter à nouveau le programme GEOPAL à des élus. En complément, il ne faut pas hésiter à sensibiliser tous élus aux questions d'information géographique car les deux sujets des usages et des infrastructures y seront abordés.

Fin de la séance à 11h50.

ANNEXE : LISTE DES INSCRITS

	NOM	PRENOM	STRUCTURE
1	ACQUITTER	Jean-Luc	IGN
2	BARA	Guy	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE
3	BATANY	Aurélie	OSUNA
4	BERTHONNEAU	Michel	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CHOLETAIS
5	BESNARD	Marion	COMITE REGIONALE DE LA CONCHYLICULTURE BRETAGNE SUD
6	BLANCHET	Fabien	FMA
7	BREHON	David	AIR PAYS DE LA LOIRE
8	BRUGIONI	Ingrid	CG 53
9	BUSSON	Philippe	DDT 53
10	CAILLON	Armel	NANTES METROPOLE
11	CARREZ	Anne	SDIS44
12	CASANOVA	Charles	GRAND PORT MAREITIME ANNATES-ST NAZAIRE
13	CERISIER	sylvain	GIP LOIRE ESTUAIRE
14	CHALOPIN	Alain	FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS
15	CHAMARD-BOIS	Catherine	DREAL PDL
16	CHANTEAU	Laurence	LE MANS METROPOLE
17	CHARROIN	Corinne	LA ROCHE SUR YON AGGLOMERATION
18	CHINCHOLE	Line	SGAR
19	CHUPIN	Olivier	CG 72
20	CLEMENT	Olivier	FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS
21	COHUET	Pauline	DGFIP
22	COLONNA	Antoine	LE MANS METROPOLE
23	CONIL	Pierre	BRGM
24	DESHOUX	Vincent	GEOPAL
25	DESVIGNE	virginie	REGION PAYS DE LA LOIRE
26	DOMALAIN	Jean-Paul	DDT 72
27	DUBILLOT	Florent	ETABLISSEMENT PUBLIC DU MARAIS POITEVIN
28	DUBUS	Koulm	SGAR PDL
29	DURAND	Bénédicte	CARENE
30	GAUDIN	Odile	REGION DES PAYS DE LA LOIRE
31	GERAUT	Pascal	DREAL
32	GRELLIER	Aurélien	CG 53
33	GUILLERMIN	Pierre	PNR MARAIS POITEVIN
34	HUE	Stéphane	SAUMPUR AGGLOMERATION
35	JACQ	Joëlle	DDTM 44
36	JUTEAU	Mary	ANGERS LOIRE METROPOLE
37	LACROIX	Pascal	CBNB - ANTENNE PAYS DE LA LOIRE
38	LANG	Xavier	CAP ATLANTIQUE
39	LE DUFF	Yann	REGION PAYS DE LA LOIRE
40	LE MOING	Guenhaël	SDIS 53

41	LEBOURG	Marie-Neige	CEREMA
42	LEGEAY	Claude	DDTM 85
43	LEROUX	denis	DDT 53
44	LEVIER	philippe	CG 72
45	MARCHADOUR	Benoît	COORDINATION REGIONALE LPO
46	MARCONNET	Marcel	IGN
47	MONTAGNER	Sylvain	PNR NORMANDIE - MAINE
48	MULLARD	Cyril	SDIS 85
49	MURIE	Eric	REGION PAYS DE LA LOIRE
50	PERRINELLE	Clémentine	SAUMUR AGGLMOMERATION
51	PERTHUISON	Baptiste	DGFIP
52	PIN	Christophe	METEO FRANCE
53	POTTIER	Patrick	UNIVERSITE DE NANTES - IGARUN
54	PRUNEAU	Yohan	MAIRIE DE L'ILE D'YEU
55	RINCE	Christian	DREAL PDL
56	RIVIERE	Antoine	EDENN
57	SCHACH	Laurent	DREAL / SRNP
58	SEIGNEURET	Cédric	GEOVENDEE
59	SOYER	Aurélie	COMPA
60	TOUPIN	Olivier	PNR DE BRIERE
61	URVOY	Elise	CARENE
62	VIGNER	Christine	SDIS 49